

Chez l'ami Jules

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 41

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La grappe de raisins¹.

Une belle grappe aux grains d'or,
En plein soleil, c'est un sourire;
C'est un poème pour la lyre,
Une belle grappe aux grains d'or.
C'est l'espérance et le délire
Pour la grive arrivant du Nord.
Une belle grappe aux grains d'or,
En plein soleil, c'est un sourire.

Dans une fine et blanche main,
C'est le plus beau tableau du monde,
Une grappe vermeille ou blonde,
Dans une fine et blanche main.
Sous le soleil, moins pure est l'onde,
Moins charmants sont lys et jasmin.
Dans une fine et blanche main,
C'est le plus beau tableau du monde.

Entre deux lèvres de satin,
Coupe d'émail et d'écarlate,
Lorsque le grain juteux éclate,
Entre deux lèvres de satin,
On voit un corail, une agate,
Une rose humide au matin,
Entre deux lèvres de satin,
Coupe d'émail et d'écarlate.

PAUL KETTERER.

Tout le monde descend. — En montagne.
Le cocher arrête sa voiture et se tournant
vers les voyageurs :

— Le chemin n'est plus praticable à partir
d'ici que pour les mules et les ânes : je prierai
donc ces messieurs et dames de continuer
leur route à pied.

Secret de jeune fille. — Oh ! Edgard, que
c'est délicieux d'être fiancée en secret, sans
que personne ne s'en doute !... Toutes mes
amies me jalourent pour cela.

« Au Cheval pommelé. »

J'étais en voyage. Surpris par la pluie, je
fus obligé de m'arrêter dans un petit village
de notre beau canton de Vaud — je ne le trou-
vais pas très beau ce jour-là, par exemple ! —
En attendant que prit fin une formidable
averse, j'entraï « Au Cheval pommelé », l'uni-
que et modeste pinte de l'endroit. C'était un
samedi, vers dix heures du soir. Autour des
quatre tables de la salle à boire, quelques pay-
sans jouaient aux cartes ou devisaient, en dé-
gustant à petits coups le vin du cru, tandis
que l'aubergiste, le père Jean, était occupé à
lire la *Revue*.

Il y avait là, à ce que m'apprit la conversa-
tion, le syndic Jacques et deux municipaux
occupant la grande table ; puis, dans un coin,
le vieux Samuel, dit Sami ; le boursier Daniel
à la Veuve ; Pierre à Tambou et deux ou trois
autres.

Tout à coup, Jean, le lecteur, se mit à dire :
« Ecoutez-voilà, vous autres, y paraît qui vont
supprimer les receveurs ! »

LE BOURSIER. — Que me dites-vous là ?

SAMI. — Te bombarde laquielles !

JEAN. — C'est comme je vous le dis. C'est
un de Murat qui a lancé l'affaire, à ce qui pa-
rait.

LE SYNDIC. — Ça m'étonne que ce soit pas
encore ces enrégés de socialistes....

JEAN (*lisant*). — Oh ! pardine, y en a un, vous
savez, Rapin, de par Lausanne....

LE SYNDIC. — Y me semblait bien !

SAMI. — En tout cas, ce serait une rude
bonne chose.... Depuis le temps qui nous suc-
cent notre argent avec leurs impôts.... Si on
peut exploiter le pauvre monde de c'te ma-
nière, quand nous autres on peut pas seule-
ment placer ce qu'on a mis de côté au quatre,
mêmement au trois et demi.... C'est toujours

plus pi !... Les receveurs, c'est des encouables !

LE BOURSIER. — Tout ça, c'est des gandoises !
Ce n'est pas encô fait, votre suppression.... Il
en faut des receveurs... Une supposition.... Je
suis receveur, moi... vous me suivez bien ?...
Je suis receveur... Eh bien, une supposition.
Vous me supprimez....

PIERRE A TAMBOU. — Caise-tè, Daniel ! On
voit bien que tu es un tire-sous, toi aussi !...

LE BOURSIER. — Une supposition.... Je suis
receveur. Vous ne me voulez plus. Eh bien !
(*Il frappe du poing sur la table.*) Nom de
nom ! qui est-ce qui paierait les dépenses de
la commune ?...

SAMI. — Et moi, je vous dis qu'y a longtemps
qu'on aurait dû les supprimer.... et pi les
boursiers aussi... et les envoyer où sont les
baillis de Berne et les vieilles almanaches !...
Alô on serait heureux.... Mais c'est pas encô
fait. C'est toujou le petit qui sera tondu.... Les
gros se tiennent bien les uns les autres et les
receveurs ne sont pas encô loin de dernier
leur caisse....

LE SYNDIC. — Taisez-vous ! Vous parlez tous
pour ne rien dire.... Laissez faire le Grand
Conset... Si on les supprime, y n'auront en
tout cas rien à repiper.

UN MUNICIPAL. — Ça, c'est bien dit... Ça fait
que voilà !...

SAMI (*A l'aubergiste.*). — Jean, va me tirer
encô un demi de Reverolle... (*Jean s'en va et
reparaît bientôt ; il reprend sa lecture.*) Et pi,
qu'ont-y fait d'autre, nos députés ? Relis-voilà
après ton journal.

JEAN. — On parle de la réélection des ministres.

SAMI. — Qu'est-ce que ça peut bien vouloir
être encô ?

PIERRE. — C'est pas bien malin à compren-
dre. On veut purement et simplement faire de
temps à autre un vote pou les renommer.
Ainsi, au bout d'un pai d'années, ceusses qui
seront pas contents de leur ministre, ils l'en-
verront promener.

SAMI. — Eh bien, je sais pas, mais c'est pas
tant juste.

PIERRE. — Et pourquoi pas ? On renomme
bien les municipaux ! Finalement, si on en a
un mauvais, pourquoi serait-on d'obligé de le
garder jusqu'aux « Cassandres » grecques ?
On n'est pas marié ensemble finalement... Les
pasteurs ? y savent pas ce qui leur pend au
nez !...

JEAN. — Et pi qu'on devrait renommer aussi
les régents !

PIERRE. — Tu as raison, prenez les uns,
prenez les autres, c'est tout ma mère m'a fait...
y en a pas un de sorte !

SAMI. — Pourtant voilà... le nôtre, on peut
pourtant pas dire qui soie mauvais. Y se trou-
verait ainsi à l'affront et dans la langue du
monde....

DANIEL. — C'est vrai que c'est un bien joli
homme.

SAMI. — On ne pourrait pourtant pas le flan-
quer là avec cette secouée de bouèbes qu'il a.

PIERRE. — Eh bien, moi je vous dis que les
ministres ne sont pas tant à plaindre.... Ainsi
le nôtre a toute la cure pour lui... on y aurait
de la place pour y réduire un domaine de
trente poses au bas mot, et puis, le verger qui
s'y ont ramassé, l'automne d'y a deux ans,
une écrasée de pommes !... Les pasteurs n'ont
ni peine, ni soucis. Que font-y les jous su se-
maine, pendant que nous autres on est à la
raveur du solet ?

SAMI. — Vous avez beau dire, je voterai ja-
mais contre notre ministre ; y fait bon le voir !
Y ne ferait pas de mal à un chat. »

Le temps s'étant éclairci, je pus continuer
ma route, et je laissai, bien malgré moi, le
vieux Sami et ses contradicteurs continuer

leur discussion. Je suppose qu'elle se prolongea fort avant dans la nuit.

E.-C. THOU.

L'ère nouvelle.

« Le jour viendra, il faut l'espérer, où les be-
soins de l'esprit et du cœur, plus vivement
sentis par tous, réclameront une satisfaction
régulière et large dans notre vie publique.
Quand la phase de rénovation que traversent
si douloureusement nos pauvres sociétés sera
franchie, quand les bases de l'ordre nouveau
auquel aspire le monde moderne seront trou-
vées et posées, on comprendra mieux sans
doute que, concentrer toute son énergie dans
les luttes du forum ou dans celles de la Bourse
ou du comptoir, ce n'est pas vivre, car c'est
vouer à l'inaction les plus belles facultés de
notre être et méconnaître les plus pures jouis-
sances de la vie humaine. Honneur aux peu-
ples qui, les premiers, comprendront cela ; ils
offriront aux autres le spectacle et le modèle
de la véritable civilisation. »

« La presse quotidienne peut beaucoup pour
aider au triomphe. Il lui appartient au premier
chef de signaler à l'attention, d'encourager et
de soutenir, de vulgariser et d'apprécier tout
généreux effort, d'aviver le feu sacré de l'en-
thousiasme, de se faire à la fois l'avocat du
talent devant l'opinion publique et l'inter-
prète de l'opinion publique à l'égard des
produits du talent. Si ce grand et noble devoir
est rempli sans défaillance, avec dignité et im-
partialité, l'indifférence et la routine perdront
peu à peu du terrain, les jouissances sociales
s'accroîtront de tout ce que l'émulation ajou-
tera au désir de bien faire. »

Ces judicieuses réflexions, empruntées au
Petit journal suisse de 1865, sont-elles bien la
règle de conduite de la presse contemporaine ?

Chez l'ami Jules. — Deux riches touristes
d'Allemagne, vêtus très simplement, s'en vont
de Bière au Brassus, le sac au dos. Sur la route
du Marchairuz, ils rencontrent un brave can-
tonnier.

— Est-il une auberche sur la cime du col ?
lui demandent-ils.

— Oué, oué.

— Et qu'est-ce que nous pouvons afoir dans
cette auberche ?

Le cantonnier se méprenant sur la condition
de ses interlocuteurs : « Oh ! l'ami Jules vous
donnera bien une assiettée de soupe et peut-
être une pièce de dix centimes à chacun. »

Le mari timide. — L'autre soir, au Kur-
saal de Lausanne, pendant la représentation
de la belle Otero. Un spectateur à son voisin :

— Je ne vois rien du tout ; vous seriez bien
aimable de prier votre dame d'ôter son cha-
peau.

— Je préférerais que vous le lui demandiez
vous-même ; pour moi, je ne m'en sens pas le
courage.

Robâ pè on caïon.

On crouïo gailla, qu'avai robâ on caïon à la
faire dè M^{me}, desâi aò dzudzo :

— Ma fâi, monsu lo dzudzo, vo lo deri tot
franc : i'é trovâ lo caïon qu'avai rontu l'étatze,
et quand l'é z'u rattrapâ, n'a pas été quies-
tion, l'irè fort qu'on diâstro, peinsâdè, on
caïon dè trei ceint ; et l'a tant teri que dè sein
lo pas que l'ein é étâ lo maître. D'ailleu elliau
que m'ant empougni lo pouant dere, se l'è
mè que l'einmenâvo lo caïon, et se n'è pas
petou lo caïon que m'einmenâvè.

¹ Extrait de *Voix et brises*, de Paul Ketterer, poète et
conférencier, élève de l'Asile des aveugles de Lausanne ;
recueil de gracieuses poésies parues à Lausanne en 1901.